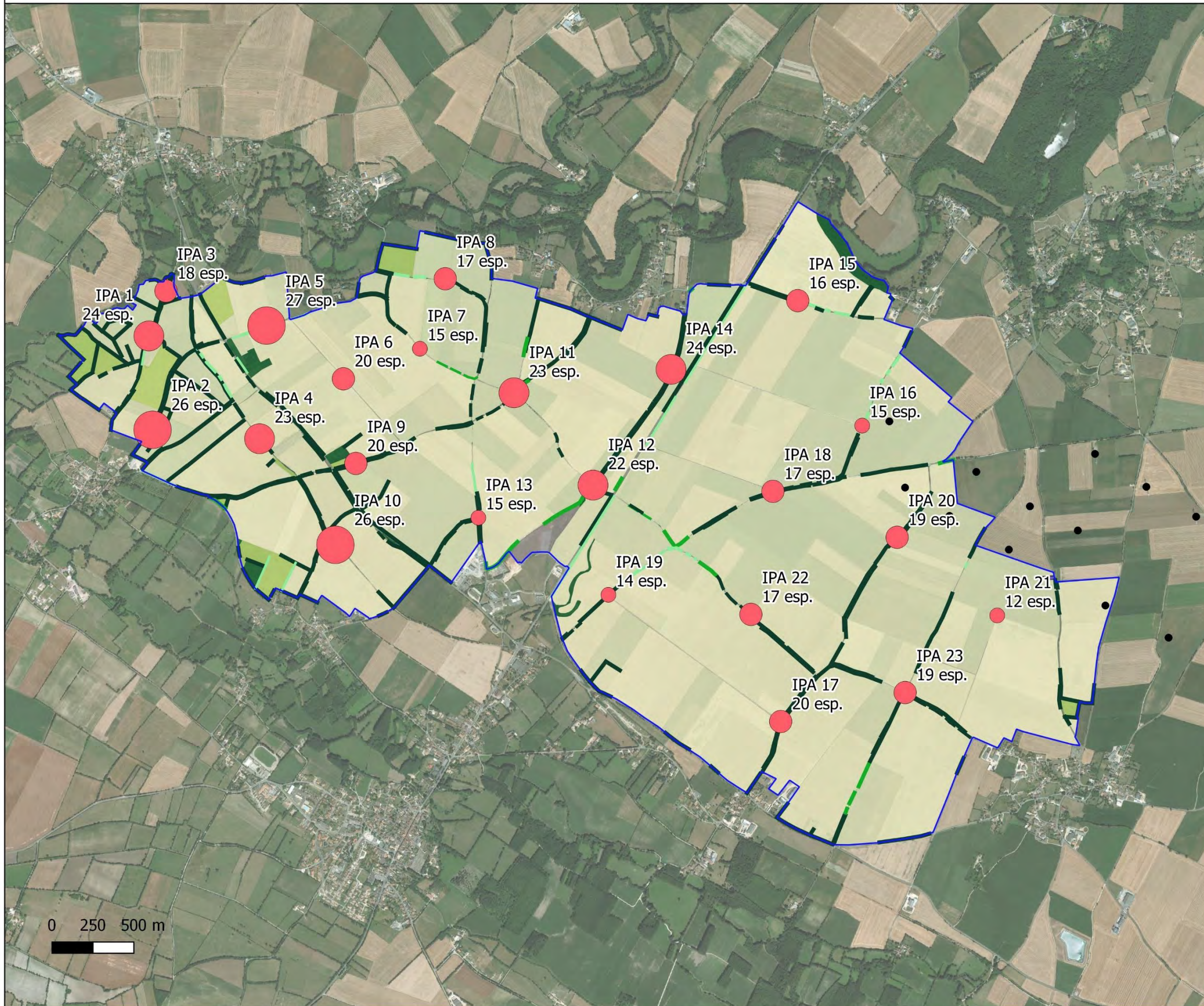


# Richesse spécifique des points d'écoute



**Légende**

- Parc éolien
- Aire d'étude immédiate - AEI

**Richesse spécifique**

- "richspe" < 10
- 15 > "richspe" >= 10
- 20 > "richspe" >= 15
- 25 > "richspe" >= 20
- 30 > "richspe" >= 25
- 30 < "richspe"

**Haies**

- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

**Habitats naturels**

- Mares et étangs
- Prairies
- Boisements, coupes et fourrés
- Cultures
- Jachères
- Urbain

DEUX-SEVRES Vienne  
CHARENTE-MARITIME CHARENTE

Projet de ferme éolienne du Fourris (79)

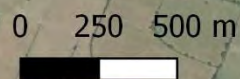
**Richesse spécifique des points d'écoute**

N° CARTE - OBS\_AVI\_NICH

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/23 000

COORDS - L93 DATE - 03/12/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



#### VII. 4. c. Identification des cortèges d'oiseaux

L'aire d'étude immédiate comprend quatre principaux cortèges d'oiseaux nicheurs :

- Le cortège des milieux forestiers et de bocages
- Le cortège des milieux ouverts
- Le cortège des milieux aquatiques
- Le cortège des milieux urbanisés.

Les espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) sont indiquées en gras, les espèces issues de la bibliographie sont grisées.

##### Cortège des milieux forestiers et du bocage (haies, boisements, boqueteaux) – 61 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
<b>Aigle botté</b>	<b>Hieraetus pennatus</b>	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>
<b>Alouette lulu</b>	<b>Lullula arborea</b>	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>
<b>Bondrée apivore</b>	<b>Pernis apivorus</b>	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	<b>Circaetus gallicus</b>	<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	<b>Pic mar</b>	<b>Dendrocopos medius</b>
<b>Elanion blanc</b>	<b>Elanus caeruleus</b>	Pic vert	<i>Picus veridis</i>
<b>Engoulevent d'Europe</b>	<b>Caprimulgus europaeus</b>	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<i>Lanius collurio</i>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subuteo</i>	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>
Fauvette des jardins*	<i>Sylvia borin</i>	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Grive musicienne	<i>Turdus filomelos</i>	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Hibou Moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
Hibou Moyen-duc	<i>Asio otus</i>		

Les nombreuses haies présentes sur l'AEI ainsi que les quelques boisements sont favorables à l'accueil d'une diversité d'espèces en période de nidification (46 espèces soit environ 60% de l'avifaune observée à cette période).

La plupart des espèces contactées sont communes dans la région Poitou-Charentes. Néanmoins la Tourterelle des bois, la Bondrée apivore, la Locustelle tachetée et le Petit-duc scops sont considérés comme espèces « vulnérables » sur la liste rouge régionale et le Faucon crécerelle, le Faucon hobereau, le Bruant jaune, le Chardonneret élégant, la Linotte mélodieuse, la Pie-grièche écorcheur et le Verdier d'Europe comme des espèces « quasi menacées ».

La quasi-totalité des espèces utilise l'ensemble des bocages et boisements pour la reproduction et l'alimentation. Certaines espèces se nourrissent essentiellement dans les zones ouvertes à proximité (les rapaces, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Tourterelle des bois, etc.).

La Bondrée apivore, le Milan noir, le Petit-duc scops et la Pie-grièche écorcheur sont inscrits à l'annexe I de la DO. A l'exception de la Pie-grièche qui est inféodée aux milieux bocagers, ces espèces fréquentent les boisements au moins pour se reproduire (les rapaces sont retrouvés en milieux ouverts pour leur alimentation).

##### Cortège des milieux ouverts (cultures, végétations rases et clairsemées, espaces ouverts buissonnants) – 16 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	<b>Courlis cendré</b>	<i>Numenius arquata</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	<b>Gorgebleue à miroir de Nantes</b>	<i>Luscinia svecica</i>
<b>Busard cendré</b>	<b>Circus pygargus</b>	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>
<b>Busard des roseaux</b>	<b>Circus aeruginosus</b>	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>
<b>Busard Saint-Martin</b>	<b>Circus cyaneus</b>	<b>Œdicnème criard</b>	<i>Burhinus oedicnemus</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>

La diversité ornithologique de ces habitats représente environ 19% de l'avifaune observée (14 espèces). Celle-ci est favorisée par la présence de bocages et quelques zones buissonnantes.

La plupart des espèces contactées sont nicheuses communes et bien représentées dans la région. L'espèce de ce cortège qui est la plus fréquente sur l'AEI est l'Alouette des champs, elle est observée sur l'ensemble des points d'écoute.

Parmi ces espèces, certaines utilisent les végétations denses des bordures de chemins, les ronciers et buissons pour mener à bien leur reproduction. D'autres espèces préfèrent les sols dénudés des cultures annuelles (Œdicnème criard, Courlis cendré et Caille des blés par exemple). Le Busard cendré niche en culture céréalière lorsqu'il ne trouve pas de milieux de landes ou enfrichés qui lui seraient plus favorables.

Quatre espèces de ce cortège sont inscrites à l'annexe I de la DO (le Busard cendré, le Courlis cendré, le Gorgebleue à miroir de Nantes et l'Œdicnème criard). Le Courlis cendré a un statut « en danger », trois espèces ont un statut « vulnérable » (Bruant proyer, Caille des blés, Alouette des champs) et six sont « quasi menacées » (Busard cendré, Œdicnème criard, Cisticole des joncs, Fauvette grisette, Gorgebleue de Nantes et Tarier pâtre) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

#### Cortège des milieux aquatiques – 10 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Bouscarle de cetti	<i>Cettia cetti</i>	<b>Grande Aigrette</b>	<b>Ardea alba</b>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>
<b>Cigogne blanche</b>	<b>Ciconia ciconia</b>	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
<b>Cigogne noire</b>	<b>Ciconia nigra</b>	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>

Aucune masse d'eau n'est présente sur l'AEI. Cependant la proximité de la Boutonne donne à certaines parcelles (culture ou prairie) un caractère humide. De nombreux hérons cendrés ont été observés survolant la zone ou en alimentation dans les prairies de fauche. L'AEI est donc un lieu où certains Ardeidés trouvent les rongeurs et insectes de leur régime alimentaire, mais elle ne peut les accueillir en tant que « nicheur ».

Sept Bécassines des marais et un couple de Canard colvert ont été observés en alimentation dans des prairies inondées à l'ouest de l'AEI.

La Bouscarle de Cetti et la Locustelle tachetée sont des oiseaux inféodés aux milieux humides, elles ont été contactées dans les peupliers à l'ouest de l'AEI.

#### Cortège des milieux urbanisés – 11 espèces

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>
Effraie des clochers	<i>Tito alba</i>	<b>Moineau friquet</b>	<b>Passer montanus</b>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	<b>Moineau soulcie</b>	<b>Petronia petronia</b>
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		

L'AEI est entourée de nombreux villages et hameaux présents le long de la Boutonne et de la Béronne. Ces espèces anthropophiles nichent dans le bâti et viennent, pour la plupart, se nourrir dans l'AEI ou à proximité.

Les espèces de ce cortège sont nicheuses communes dans la région. Toutefois, une espèce a un statut « vulnérable » (l'Effraie des clochers) et six sont « quasi menacées » (le Choucas des tours, l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de fenêtre, le Martinet noir, le Moineau domestique et la Chevêche d'Athéna) sur la liste rouge régionale des oiseaux nicheurs.

**Parmi les 74 espèces observées en période de nidification il en ressort quatre cortèges d'oiseaux bien identifiés.**

**Certaines espèces d'oiseaux fréquentent l'AEI uniquement en recherche alimentaire (chasse – Hirondelle rustique, Martinet noir, etc.), d'autres ne font que survoler la zone lorsqu'ils se déplacent entre deux sites (colonie et site d'alimentation par exemple). Cette liste d'espèces a été identifiée grâce au comportement des individus ou en l'absence d'habitat favorable à la nidification.**

#### VII. 4. c. i. Espèces patrimoniales (hors rapaces)

Parmi les 74 espèces, **25 ont un caractère de patrimonialité** (hors rapaces). Trois espèces sont inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » (DO) et sept sont des espèces déterminantes ZNIEFF si elles sont nicheuses sur le site. Excepté le Héron cendré qui est de « préoccupation mineure », ces espèces ont toutes un statut de conservation régional défavorable (« quasi menacée », « vulnérable » ou « en danger critique d'extinction »).

Tableau 44 : Espèces patrimoniales nicheuses sur l'AEI

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste Rouge Poitou Charente - Nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres
<b>Apodiformes</b>	Martinet noir	PN	NT	-
<b>Charadriiformes</b>	Œdicnème criard	DO / PN	NT	Si nicheur
	Bécassine des marais	-	CR	Si nicheur
	Courlis cendré	-	EN	Si nicheur
<b>Columbiformes</b>	Tourterelle des bois	-	VU	-
<b>Galliformes</b>	Caille des blés	-	VU	-
<b>Passériformes</b>	Alouette des champs	-	VU	-
	Bruant jaune	PN	NT	-
	Bruant proyer	PN	VU	-
	Chardonneret élégant	PN	NT	-
	Choucas des tours	PN	NT	-
	Cisticole des joncs	PN	NT	-
	Fauvette grisette	PN	NT	-
	Gorgebleue à miroir de Nantes	DO / PN	NT	Si nicheur
	Hirondelle de fenêtre	PN	NT	-
	Hirondelle rustique	PN	NT	-
	Linotte mélodieuse	PN	NT	-
	Locustelle tachetée	PN	VU	Si nicheur
	Moineau domestique	PN	NT	-
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur
	Serin cini	PN	NT	-
	Tarier pâtre	PN	NT	-
	Verdier d'Europe	PN	NT	-
<b>Pélécaniformes</b>	Grand Cormoran	PN	VU	-
	Héron cendré	PN	LC	Si nicheur

**Légende :**  
 Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)  
 Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (nicheur) : NA : espèces « non applicable » ; LC : espèces de « préoccupation mineure » ; NT : espèces « quasi menacées » ; VU : espèces « vulnérables » ; CR : espèces « en danger critique d'extinction »  
 Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Deux-Sèvres : Si nicheur

#### - Espèces patrimoniales présentes sur le site et appartenant au cortège forestier

- Le **Bruant jaune** est inféodé aux milieux agricoles peu intensifs, les populations françaises ont pendant longtemps été en déclin, dû principalement au remembrement (lieu de nidification) et prairies de fauche. Aujourd'hui, l'espèce trouve un habitat de substitution dans les coupes forestières et est encore bien représentée en Poitou-Charentes (IUCN, 2018). Son statut régional d'oiseau nicheur a été décoté lors de la dernière actualisation de la liste rouge (IUCN, 2018), le bruant jaune est passé d'espèce « vulnérable » à « quasi menacée ». Un mâle chanteur a été entendu sur le même point d'écoute à deux reprises, sa nidification est donc notée « probable ».
- Plusieurs mâles chanteurs de **Chardonneret élégant** ont été contactés lors de la saison d'inventaires nicheurs. Le Chardonneret élégant fréquente une grande diversité d'habitats avec une préférence pour les paysages dominés par une mosaïque de boisements et de milieux ouverts. Son régime alimentaire très généraliste comprend des fruits, des graines et des insectes. Il se reproduit dans toute la France. La femelle construit le nid dans un arbuste ou un arbre où elle dépose 4 à 5 œufs qu'elle couve pendant 12 à 14 jours. Les deux parents nourrissent les jeunes pendant 13 à 16 jours. Espèce en déclin modéré entre 1989 et 2012, celui-ci s'accroît depuis les années 2000 (moins 44% entre 2003 et 2013). L'espèce est notée nicheuse probable sur l'ensemble des haies de l'AEI.
- La **Fauvette grisette**, fréquente les habitats broussailleux et assez ouverts (bocage, jeunes plantations, friches herbeuses). Elle niche près du sol, dans un buisson. Dès le mois de mai et jusqu'à juillet, la femelle pond 4 ou 5 œufs. Les deux parents couvent à tour de rôle pendant 15 jours, puis ils nourrissent les jeunes qui quittent le nid au bout de 9 à 13 jours, souvent avant de savoir voler. La population nicheuse française est considérée comme stable depuis les années 2000 après avoir subi un déclin modéré entre 1989 et 2012. Des mâles chanteurs de Fauvette grisette ont été entendus sur toute la période de nidification, dans les lisières, les haies et ronciers présents sur l'AEI, mais également dans certains types de cultures lorsque la végétation est assez dense pour les protéger de la prédation (colza). L'espèce est notée nicheuse « probable » sur l'AEI.
- La **Linotte mélodieuse** est l'un des oiseaux les plus emblématiques des milieux agricoles. Elle niche sur tout le pays, dans des milieux ouverts à couvert herbacé ras. En plaine, elle est typiquement associée aux mosaïques d'habitats agricoles, bocages, vignobles, maquis et jachères. Elle s'alimente de graines (particulièrement de colza). Grégaires même en période de nidification, elles forment de lâches colonies. La première ponte a lieu à la fin avril avec 5 œufs puis une seconde au cours du mois de juin. Les pontes de remplacement sont ainsi fréquentes, se prolongeant jusqu'à la fin du mois de juillet. En France comme en Europe l'espèce accuse un déclin principalement dû aux changements de pratiques agricoles, notamment l'intensification de la céréaliculture. Plusieurs mâles chanteurs de Linotte mélodieuse ont été contactés sur l'ensemble de l'AEI, l'espèce est donc bien représentée sur l'ensemble du site. Sa nidification est notée « probable ».
- La **Pie-grièche écorcheur** est un passereau migrateur qui arrive en France pour sa saison de reproduction courant mai. Elle a besoin de milieux ouverts à semi-ouverts présentant des zones de chasses (prairies, pâtures, bords de chemins) et des haies arbustives pour nicher. C'est le mâle qui choisit le site du nid qu'il va construire avec sa partenaire. Les parents nourrissent les petits au nid. Après quoi, à la sortie du nid, la famille se scinde en deux, chacun des adultes prenant en charge la moitié de la nichée pour 3 semaines encore. Assez rapidement après l'émancipation des jeunes débutera la migration postnuptiale en direction de l'Afrique. La Pie-grièche écorcheur a le temps d'élever qu'une seule nichée par an. Un mâle a été observé le 6 juin 2019, dans une haie arbustive le long d'une parcelle de luzerne. Cet individu isolé profitait de la fauche récente pour capturer facilement des proies. L'AEI présente quelques haies favorables à l'espèce qui est notée nicheuse « possible ».

- Le **Serin cini** est un oiseau méridional, qui apprécie le soleil. On l'entend chanter de façon stridente dès qu'un rayon de soleil fait son apparition. Adeptes des conifères pour nicher, le mâle délimite un territoire et y attire une femelle en chantant de la plus haute branche. Une fois le couple formé, la femelle va créer son nid où elle déposera au moins 3 nichées durant le printemps et l'été. Migrateur partiel, les individus méditerranéens sont sédentaires, mais ce comportement se généralise de plus en plus en remontant vers le nord. Seul un mâle chanteur a été contacté sur l'AEI, l'espèce y est donc nicheuse « possible ».
  
- Le **Tourterelle des bois** est une migratrice tardive qui hiverne en Afrique subsaharienne. Elle arrive en Europe Centrale à partir d'avril. La fin mai et le début juin sont les temps forts de la ponte, mais les œufs peuvent être déposés jusqu'en septembre. La ponte compte d'ordinaire deux œufs. L'incubation dure jusqu'à 14 jours. Les œufs sont couvés par les deux parents, et les jeunes nourris également par le mâle et la femelle. Cette espèce fréquente des paysages diversifiés, semi-ouverts avec des haies, arbres ou boisements favorables à sa nidification. Elle se nourrit principalement de graine, et plus rarement de fruits et d'insectes. L'espèce, bien que chassable, est en déclin modéré depuis 1989, et aurait diminué de 50% entre 1970 et 1990. La population nicheuse française est estimée entre 2009 et 2012 à 300 000 - 500 000 couples. La principale raison de ce déclin est la dégradation de ses habitats de reproduction liée aux pratiques agricoles (arrachage des haies). Sur l'AEI, plusieurs mâles chanteurs ont pu être écoutés sur différents boisements, haies et bosquets, sa nidification est donc « probable » sur l'ensemble de la zone.
  
- Le **Verdier d'Europe** est une espèce commune aujourd'hui car très visible proche des habitations et près des mangeoires en hiver. Cependant, il y a encore une vingtaine d'années, son habitat naturel était uniquement bocager, où il trouvait les graines nécessaires à son alimentation. Pour survivre au remembrement et à l'augmentation des produits chimiques, l'espèce a dû se rapprocher de l'homme et fréquenter les haies d'ornements (Jourde *et al.*, 2015). Cependant sa population est aujourd'hui très fragile. Sur le site, de nombreux mâles chanteurs ont été contactés, l'espèce est notée nicheuse « probable » sur l'ensemble des haies.

Observations des espèces patrimoniales appartenant au cortège des milieux forestiers



Légende



- Parc éolien
- Périmètres d'étude**
- Aire d'étude immédiate - AEI
- Espèces observées et leur statut de conservation en période de nidification en Poitou-Charentes**
- Bruant jaune - NT
- Chardonneret élagant - NT
- Linotte mélodieuse - NT
- Verdier d'Europe - NT
- Serin cini - NT
- Pie-grièche écorcheur - NT (DO)
- Tourterelle des bois - VU
- Habitats naturels simplifiés**
- Prairies
- Boissements
- Cultures
- Urbain
- Vigne
- Fourré
- Friche
- Verger
- Haies**
- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

0 250 500 m



Projet de ferme éolienne du Fourris (79)		 
Obs des espèces patrimoniales cort. forestier		
N° CARTE - NID_FORT_PATRI		
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/22 000	
COORDS - L93	DATE - 03/12/2019	
© WORLD ORTHO, NCA Environnement		

### Espèces patrimoniales « quasi menacées » et « vulnérables » présentes sur le site et appartenant au cortège des milieux ouverts

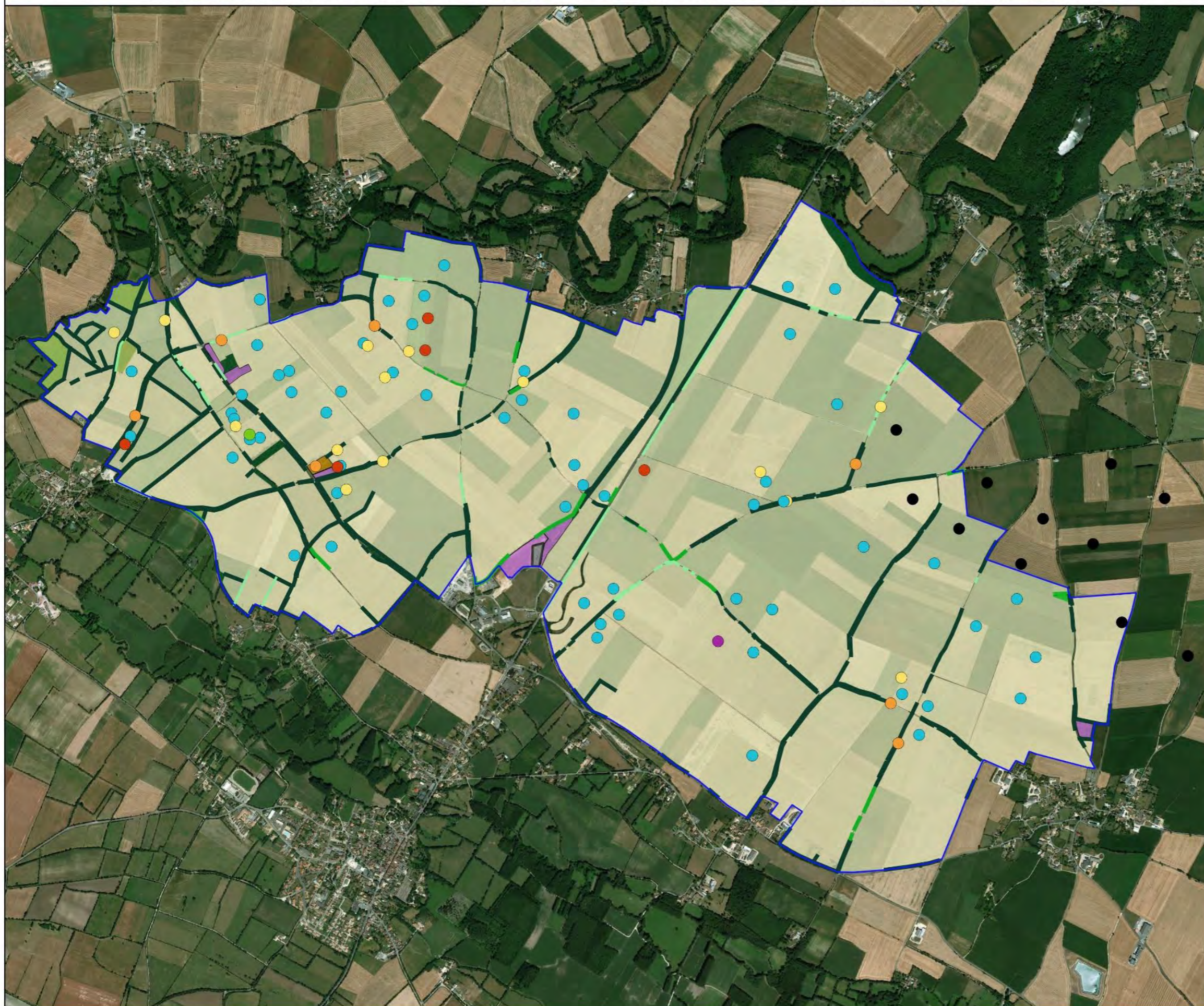
- **L'Alouette des champs** est partiellement migratrice en Europe. En Poitou-Charentes, les populations sont sédentaires. Elle niche dans une grande variété d'habitats ouverts : plaines agricoles, landes, marais, prairies, etc. L'incubation est assurée par la femelle, tandis que le mâle continue à chanter et à voler au-dessus du territoire. Les poussins sont nourris par les deux parents et grandissent vite. Ils abandonnent le nid à l'âge d'environ 9 à 10 jours et restent dans la végétation environnante. Bien que commune dans toute la France, l'espèce est en déclin modéré depuis 1970. L'intensification des cultures céréalières, les pesticides et la déprise agricole sont les principales menaces qui pèsent sur l'espèce en période de nidification. Les cultures de l'AEI sont très favorables à la nidification de l'Alouette des champs, elle est donc notée nicheuse « probable ».
- Plusieurs mâles isolés de **Bruant proyer** ont été contactés sur l'AEI. Passereau typique des milieux ouverts (milieux cultivés, prairies de fauche, marais, friches, etc.), il se nourrit de graines et de végétaux (feuilles, bourgeons). Il se reproduit dans une grande partie de la France, principalement en dessous de 500 mètres d'altitude. Les mâles commencent à chanter à partir du mois de mars-avril en attendant leur femelle. L'espèce niche au sol (petite cuvette) où la femelle pond 4 à 5 œufs qu'elle couve de 12 à 14 jours. Les jeunes s'éparpillent hors du nid à l'âge de 9 à 12 jours, alors qu'ils ne savent pas encore voler, et les parents continuent de les nourrir. Un mâle peut avoir jusqu'à 7 femelles. La saison de reproduction peut s'étaler jusqu'à fin juin. Le Bruant proyer a subi un fort déclin depuis les années 1990. Aujourd'hui, la population française est définie comme stable (200 000 – 400 000 couples entre 2009 et 2012). Son statut de nidification est noté « probable », car les mâles chanteurs contactés l'ont été pendant toute la saison de nidification.
- La **Caille des blés** hiverne en Afrique (Afrique tropicale du sud du Sahara à l'Equateur). Contrairement aux autres oiseaux migrateurs, les cailles ne suivent pas les mêmes routes chaque année et peuvent même changer de zone de nidification ou d'hivernage. Les mâles migrent avant les femelles pour prendre possession de leur territoire d'où ils repoussent leurs rivaux en chantant. Elle revient en France début mars, mi-avril. Là, les couples s'apparient après divers chants et parades. La femelle pond, au sol, un œuf par jour pendant environ 10 jours puis les incube pendant 18 jours. Le mâle ne prend aucune part à l'incubation. Les jeunes cailles savent voler à l'âge de trois semaines et sont prêtes à partir en migration à deux mois. La population nicheuse de France est difficile à estimer, de même que ces fluctuations. Elle semble stable entre 2000 et 2012. Les plus gros effectifs se situent dans les plaines céréalières, dont le Poitou-Charentes. L'espèce est néanmoins menacée par les moissons et fauches précoces, les pesticides, la disparition d'habitat de reproduction favorable ainsi que l'hybridation avec la Caille du Japon, introduite pour la chasse. Un mâle chanteur de Caille des blés a été écouté le 6 juin 2019 à l'extrémité ouest de l'AEI. Les parcelles agricoles de l'AEI sont habitat favorable pour la nidification de l'espèce, elle est notée nicheuse « possible ».
- La **Cisticole des joncs** a été entendue à de nombreuses reprises sur l'AEI. Espèce anciennement inféodée au milieu prairial, son nid se compose habituellement uniquement de toiles d'araignées que le couple tisse pendant de longs jours avant de pouvoir y accueillir leurs œufs. Munie d'un bec très fin qui lui permet de saisir avec délicatesse les toiles, mais aussi de capturer avec efficacité les araignées qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire, elle possède des ailes très courtes l'aidant à se déplacer facilement entre les graminées et autres plantes qui agrémentent son habitat. Avec la diminution progressive de son habitat de prédilection, l'espèce a su s'adapter, notamment en s'installant dans les cultures (de colza principalement). Elle est notée nicheuse « probable » sur l'ensemble des cultures.
- Un **Tarier pâtre** a été observé à deux reprises dans une haie à l'ouest de l'AEI. Aucun indice de reproduction n'a été observé, mais le milieu est favorable à sa nidification. L'espèce qui niche dans les petits fourrés et

ronciers a vu sa population diminuer de façon dramatique en moins de vingt ans (Jourde et al, 2015). Son habitat étant remplacé par de la culture intensive (céréalière et sylvicole), le Tarier pâtre a disparu progressivement en même temps que nos bocages. Le Tarier pâtre est noté nicheur « possible » sur les haies et fourrés de l'AEI.

### Espèces patrimoniales inscrites à l'annexe I de la Directive "Oiseaux" présentes sur le site et appartenant au cortège des milieux ouverts

- Le **Courlis cendré** est un limicole dont la nidification est précoce et grégaire. Migrateur partiel, il retrouve dès février son site de reproduction qui est le même que les années précédentes. Les mâles sont les premiers sur site et commencent leur parade tout en creusant de petites dépressions pour créer l'emplacement du futur nid. Les femelles qui retrouvent généralement le même mâle d'année en année pondent 4 œufs. Le succès de reproduction de l'espèce est malheureusement très faible. Nichant dans une végétation rase et souvent soumise à rotation, les nichées sont très sujettes à la prédation, ainsi qu'aux pratiques agricoles. Le Courlis cendré est nicheur dans la « Plaine de Brioux et de Chef boutonne » (ZNIEFF II) qui longe l'AEI. Cependant, les milieux soumis à l'agriculture du site ne sont pas favorables à l'espèce. L'individu observé le 6 mai 2019 était en alimentation dans un labour.
- Plusieurs individus de **Gorgebleue à miroir de Nantes** ont été observés dans les cultures de colza pendant la saison de reproduction. Les champs de colza, végétation dense et à récolte tardive (fin juin), sont des habitats favorables à la reproduction en milieu agricole dans le Poitou-Charentes pour cette espèce. Plutôt inféodée aux roselières, la Gorgebleue à miroir a su s'adapter à l'évolution des milieux, en étendant son comportement de nidification. Suite à l'observation de deux couples le 2 avril 2019 et de plusieurs mâles chanteurs le 6 juin, l'espèce est notée nicheuse « probable » sur l'ensemble des cultures de l'AEI.
- Plusieurs individus d'**Œdicnème criard** ont été entendus et observés sur l'ensemble de l'AEI. La plupart du temps, il est observé en vol ou lorsqu'il crie ou chante, car le mimétisme de l'espèce rend difficile son observation au sol. Nicheur dans les milieux ouverts à végétation rase, l'Œdicnème criard est adepte des champs de cultures et prairies soumises à rotation. Ses nichées sont donc souvent victimes des engins agricoles, ce qui a amené l'espèce au statut d'espèce « quasi menacée » en Poitou-Charentes. L'indice de reproduction de l'Œdicnème criard dans l'AEI est « probable » sur l'ensemble des plaines agricoles.

Observations des espèces patrimoniales "Quasi-menacées" et "Vulnérables" appartenant au cortège des milieux ouverts



**Légende**

- Parc éolien
- Aire d'étude immédiate - AEI

**Espèces observées et leur statut de conservation en période de nidification en Poitou-Charentes**

- Alouette des champs - NT
- Bruant proyer - VU
- Cisticole des joncs - NT
- Fauvette grisette - NT
- Tarier pâtre - NT
- Caille des blés - VU

**Habitats naturels simplifiés**

- Prairies
- Boissements
- Cultures
- Urbain
- Vigne
- Fourré
- Friche
- Verger

**Haies**

- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

0 250 500 m

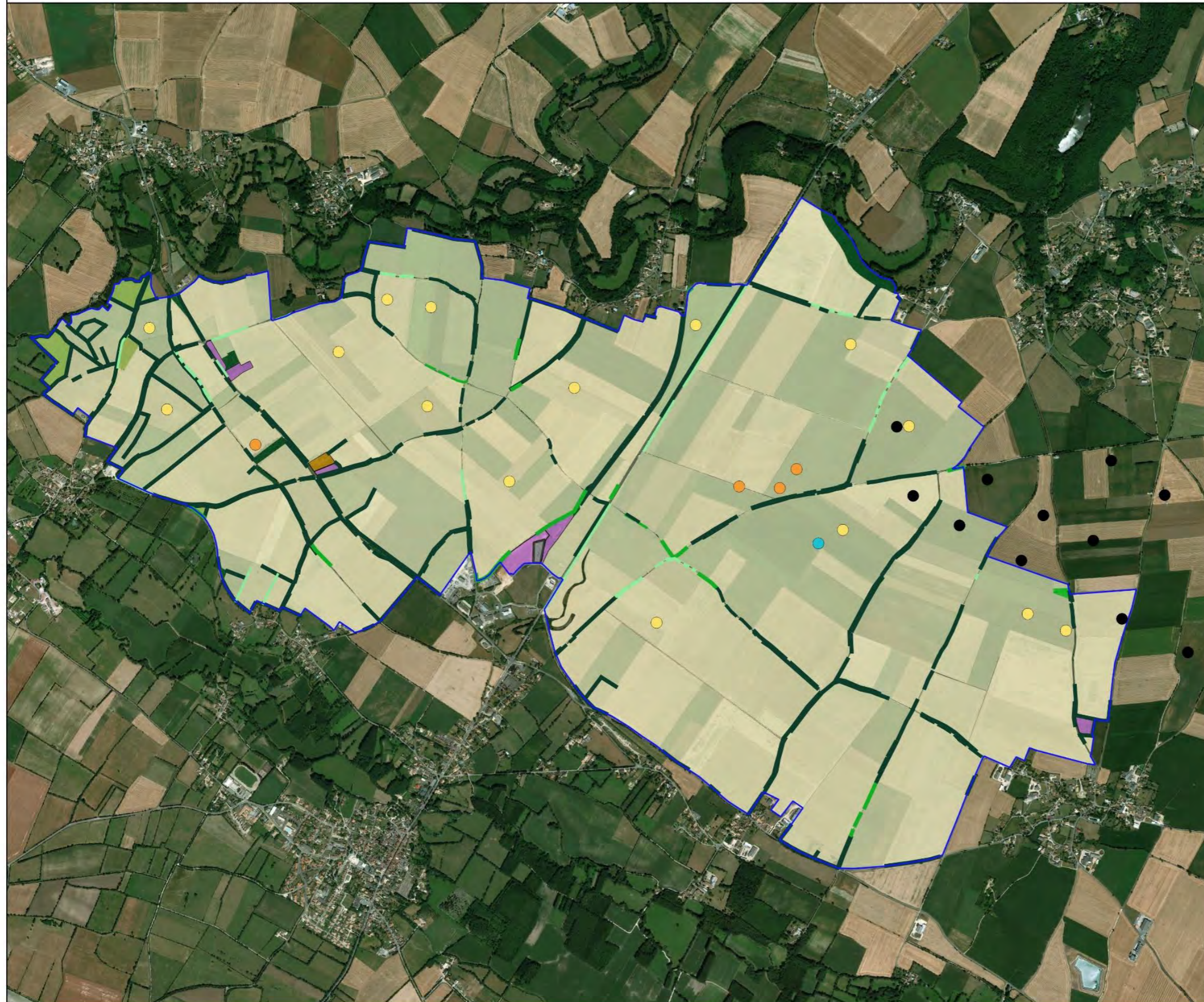


Projet de ferme éolienne du Fourris (79)	
Obs des espèces patrimoniales cort.ouvert_1	
N° CARTE - NID_OUV_PATRI_1	
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/22 000
COORDS - L93	DATE - 03/12/2019
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	





Observations des espèces patrimoniales inscrites à l'Annexe I de la DO appartenant au cortège des milieux ouverts



Légende

- Parc éolien
- Aire d'étude immédiate - A



Espèces observées et leur statut de conservation en période de nidification en Poitou-Charentes

- Courlis cendré - EN (Nicheur hors AEI)
- Gorgebleue à miroir de Nantes - NT
- Oedicnème criard - NT

Habitats naturels simplifiés

- Prairies
- Boissements
- Cultures
- Urbain
- Vigne
- Fourré
- Friche
- Verger

Haies

- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres

0 250 500 m



Projet de ferme éolienne du Fourris (79)

Obs des espèces patrimoniales cort.ouvert\_2

N° CARTE - NID\_OUV\_PATRI\_1

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/22 000

COORDS - L93 DATE - 03/12/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

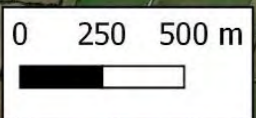
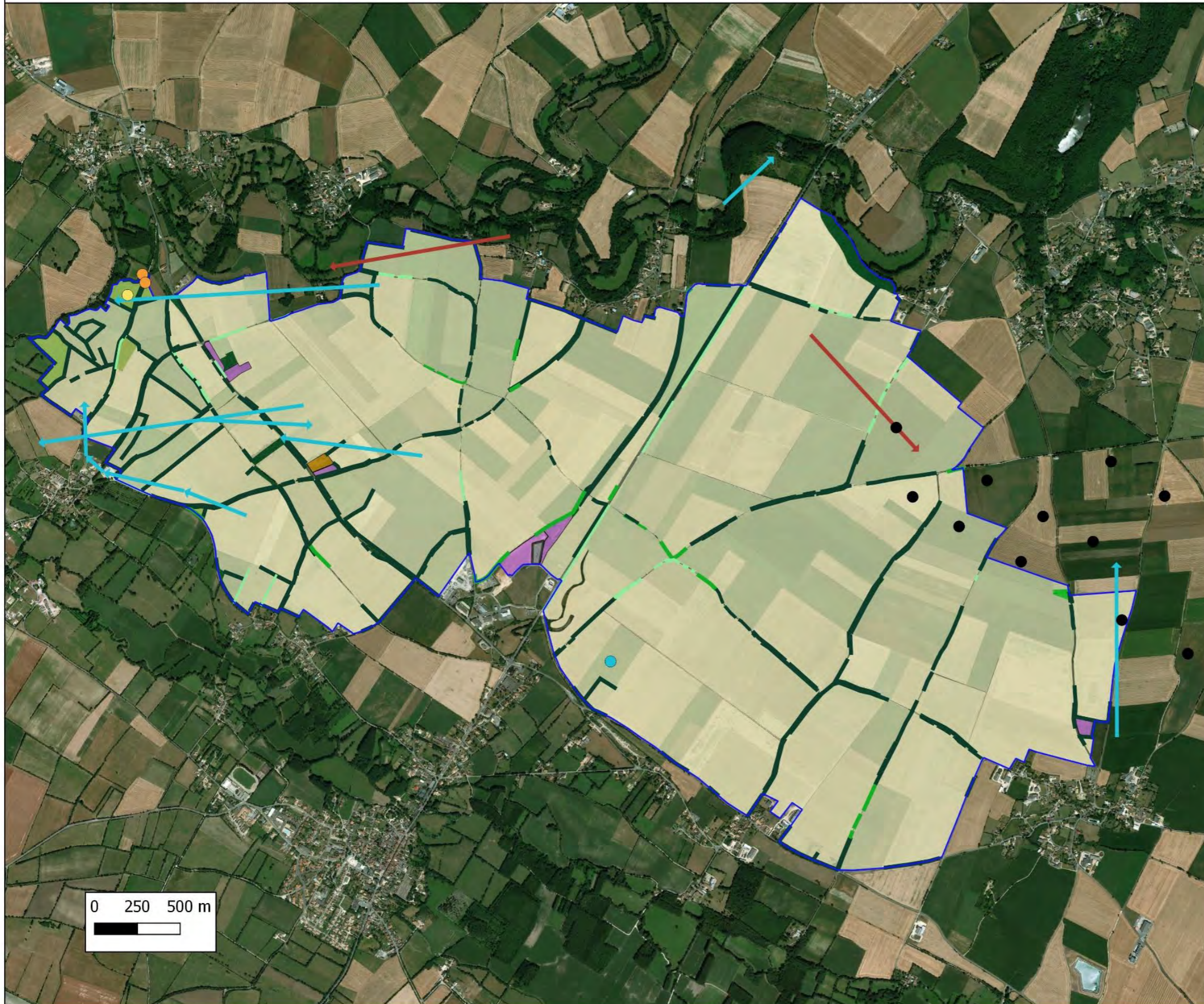


### Espèces patrimoniales présentes sur le site et appartenant au cortège des milieux humides

- La **Bécassine des marais** est un limicole que l'on rencontre principalement dans les marais. Ayant besoin de Carex immergés pour pondre ses œufs, elle se contente de créer une petite dépression au cœur de la plante et y dépose le plus souvent 4 œufs. Lors de l'élevage des jeunes, le couple se sépare. Les poussins naissent à plusieurs jours d'intervalle et sont nidifuges. Le mâle commence donc l'éducation des premiers jeunes pendant que la femelle couve les deux œufs restants. Ainsi les partenaires assurent seuls l'élevage de deux jeunes chacun. Un groupe de 7 Bécassines des marais a été observé en alimentation dans des prairies humides à l'ouest de l'AEI.
- Le **Grand Cormoran** est nicheur dans quasiment toute l'Europe. En France, il niche soit sur le littoral (sous-espèce *carbo*) sur les falaises et îlots rocheux, dans les zones humides côtières, ou bien plus à l'intérieur des terres (*sinensis*) de façon arboricole, plus rarement au sol, près des lacs, étangs et rivières. Dans les deux cas, les sites de reproduction sont exempts de dérangements humains et à l'abri de prédateurs terrestre. Les deux parents construisent le nid qui est une grande structure faite de rameaux de bois et d'algues. Les poussins sont nourris par les deux adultes, d'abord avec du liquide régurgité, et plus tard avec de la nourriture solide qu'ils prennent directement dans la gorge des parents. Ils restent dépendants de leurs parents pendant 70 jours, mais prennent leur envol à 50 jours. Le Grand Cormoran se nourrit principalement de poissons (et d'invertébrés aquatiques), qu'il pêche dans un rayon de 25 – 30 km de son nid. Après avoir subi une réputation de nuisible, le Grand Cormoran a failli disparaître. Aujourd'hui protégé, sa population est stable pour le genre *carbo*. La population régionale est encore fragile, néanmoins, elle semble en légère augmentation. Deux groupes de Grands cormorans ont été observés en vol au-dessus de l'AEI. L'espèce étant nicheuse sur la vallée de la Boutonne, l'AEI est sujette à être survolée lors des déplacements de l'espèce.
- Le **Héron cendré** niche en colonie dans des bois de feuillus, souvent au sein ou à proximité de zones humides. Il se nourrit d'une grande diversité de proies allant du poisson aux insectes. Il se reproduit sur l'ensemble du territoire national. Les marais du Poitou-Charentes, un des bastions historiques de l'espèce, abritent une grande partie des effectifs nicheurs nationaux <sup>3</sup>(9%). L'AEI ne présente pas de boisement ou ripisylve assez grande et haute pour accueillir une colonie nicheuse, cependant quelques prairies de fauche, ainsi que la présence de la Boutonne offrent des sites d'alimentations prisés par l'espèce. De nombreux individus ont été observés soit en survol de l'AEI soit en alimentation tout au long de la période de nidification.
- La **Locustelle tachetée** occupe un large spectre d'habitats secs (friches, landes, régénération de boisements) et humides (bords d'étangs, marais, prairies humides). Elle choisit son habitat de nidification en fonction de la structuration de l'habitat, et recherche pour se reproduire des fouillis denses de végétation avec des herbes hautes, parsemés de buissons. Elle se nourrit de petits insectes (coléoptères, hyménoptères). La saison de reproduction démarre dès mai et peut se poursuivre en juin. En France, la population nicheuse (estimée à quelques dizaines de milliers de couples) est en déclin sur le court terme (- 31 % entre 2001 et 2013), malgré des fluctuations interannuelles importantes. Deux mâles chanteurs ont été écoutés le 18 juin 2019 dans les prairies humides à l'ouest de l'AEI. Aucun autre contact ayant été possible pendant la saison de reproduction, l'espèce est notée nicheuse « possible ».

<sup>3</sup> Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. (2015). Issa N. & Muller Y.

Observations des espèces patrimoniales appartenant au cortège des milieux humides



**Légende**

- Parc éolien
- Aire d'étude immédiate -

**Espèces observées et leur statut conservation en période de nidification en Poitou-Charentes**

**Déplacement(s) de l'espèce**

- Héron cendré - LC (Nicheur hors AEI)
- Grand cormoran - VU (Nicheur hors AEI)

**Contact(s) avec l'espèce**

- Héron cendré - LC (Nicheur hors AEI)
- Locustelle tachetée - VU
- Bécassine des marais - CR (Nicheuse hors AEI)

**Habitats naturels simplifiés**

- Prairies
- Boisements
- Cultures
- Urbain
- Vigne
- Fourré
- Friche
- Verger

**Haies**

- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres



Projet de ferme éolienne du Fourris (79)		 
Obs des espèces patrimoniales cort. humide		
N° CARTE - NID_HUMIDES		
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/22 000	
COORDS - L93	DATE - 03/12/2019	
© WORLD ORTHO, NCA Environnement		

### Espèces patrimoniales présentes sur le site et appartenant au cortège des milieux urbanisés

- Le **Choucas des tours** est une espèce qui niche principalement dans les bâtiments hauts à cavités, on l'observe souvent sur les clochers d'églises, mais aussi sur les falaises. Le couple de Choucas des tours est fidèle à vie. Chaque année, les deux partenaires retrouvent leur lieu de nidification pour commencer leur parade fin février (INPN). Sept individus ont été observés en alimentation sur l'AEI le 24 avril 2019. L'espèce est notée nicheuse « hors AEI », mais les cultures qu'elle présente ont un fort potentiel pour son alimentation.
- L'**Hirondelle de fenêtre** est une espèce grégaire essentiellement anthropophile. Elle s'installe dans des environnements urbains ou ruraux éclectiques. Son régime alimentaire varie en fonction des saisons : en saison de nidification, elle mange principalement des insectes. Espèce cavernicole, elle construit elle-même sa cavité de nidification. La ponte a lieu à partir de début mai. Les parents veillent à leur progéniture jusqu'à l'émancipation complète. Exceptionnellement, il peut y avoir une seconde nichée. Les raisons du déclin de l'Hirondelle de fenêtre semblent être la réduction des ressources alimentaires (pesticides) et les mauvaises conditions climatiques (précipitations et/ou forte chaleur). Seul un groupe de 4 individus a été observé le 6 mai 2019 en chasse au-dessus des cultures de l'AEI. Celle-ci n'est pas favorable à la nidification de l'espèce, en revanche elle présente un fort potentiel pour son alimentation.
- L'**Hirondelle rustique** est moins grégaire que les autres hirondelles en période de nidification. Elle forme de petites colonies de moins de 30 couples. Elles s'installent dans des bâtiments en milieu rural (granges, hangars, étables, ponts). Elles affectionnent les milieux ouverts (régions agricoles, pâturages, zones humides). Elles sont très dépendantes de l'abondance de leurs proies (insectes capturés en vol). La période de nidification s'étale d'avril à août. Le nid est construit par le couple avec de la boue pour y déposer les premières pontes de 2 à 7 œufs, le plus souvent 4 ou 5. La femelle les couve presque seule durant 13 à 16 jours. Les jeunes séjournent au nid 3 semaines environ. L'espèce est en déclin modéré depuis les années 1990 avec un effectif national compris 90 000 et 180 000 couples. Des groupes d'individus en chasse ont été observés pendant toute la saison de nidification effectuant des vols en rase-motte au-dessus des milieux ouverts. L'AEI n'est pas favorable à la nidification de l'espèce, mais offre des milieux favorables à sa chasse.
- Le **Martinet noir** est une espèce anthropophile. Elle niche sous les toitures et dans les bâtiments de pierres, habitat le plus proche de son habitat rupestre originel. Il se nourrit de ce qu'on a l'habitude de nommer le plancton aérien (insectes largement représentés par les diptères, les hyménoptères et les coléoptères). Monogames, les couples sont unis pour la vie. Migrateur au long cours les populations nichant en Europe reviennent de leurs quartiers d'hivernage (Afrique de l'Ouest et centrale) dès la mi-avril. Le nid du Martinet noir est construit dans un espace confiné que l'oiseau doit pouvoir atteindre en vol. Les jeunes restent au nid environ 40 jours. L'envol ne se produit qu'une fois acquise la capacité de voler et de se nourrir seul. En effet, à partir de ce moment, les jeunes ne pourront plus compter que sur eux-mêmes. Dès la fin juillet, la migration de retour est amorcée. Les effectifs nationaux nicheurs sont stables et compris entre 400 000 et 800 000 couples. Cette espèce ne semble pas menacée, bien que localement leur site de nidification se raréfie (rénovation des maisons et vieux bâtiments). Quelques groupes de Martinet noir ont été observés en vol au-dessus de l'AEI. Les hameaux et villages voisins de l'AEI sont idéaux pour la nidification de cette espèce et les milieux ouverts de l'AEI lui permettent une recherche alimentaire à courte distance.
- Le **Moineau domestique** fréquente tous types de milieux ouverts et semi-ouverts. Espèce urbaine liée à l'homme il s'installe facilement en campagne, mais aussi en ville. Il se nourrit de graines, céréales, et parfois d'insectes. La saison de reproduction commence dès la fin de l'hiver, au mois de mars, avec les parades nuptiales. Les jeunes sont nourris au nid pendant une quinzaine de jours et deux semaines après l'envol, les adultes peuvent entamer une seconde nichée qui sera suivie d'une troisième, voire d'une quatrième dans le meilleur des cas. La population nicheuse se stabilise depuis les années 1990 en France.

La régression est principalement due au manque de ressource alimentaire entraînant un faible taux de survie des nichées. Le Moineau domestique a été observé en alimentation dans les haies de l'AEI, mais sa nidification est présente hors AEI.

Observations des espèces patrimoniales appartenant au cortège des milieux urbanisés



**Légende**

- Parc éolien
- Aire d'étude immédiat

**Espèces observées et leur statut de conservation en période de nidification en Poitou-Charentes**

**Contact(s) avec l'espèce**

- Moineau domestique - NT
- Choucas des tours - NT

**Déplacement(s) de l'espèce**

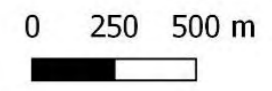
- Hirondelle de fenêtre - NT (Nicheuse hors AEI)
- Hirondelle rustique - NT (Nicheuse hors AEI)
- Martinet noir - NT (Nicheur hors AEI)

**Habitats naturels simplifiés**

- Prairies
- Boissements
- Cultures
- Urbain
- Vigne
- Fourré
- Friche
- Verger

**Haies**

- Haie multi-strates
- Haie arbustive
- Haie relictuelle arborée
- Haie rectangulaire basse
- Haie relictuelle
- Haie rectangulaire basse avec des arbres



Projet de ferme éolienne du Fourris (79)		 
Obs des espèces patrimoniales cort. urbanisé		
N° CARTE - NID_HUMIDES		
FORMAT - A3	ECHELLE - 1/22 000	
COORDS - L93	DATE - 03/12/2019	
© WORLD ORTHO, NCA Environnement		